Cité scolaire François-Jean Armorin

CREST, le 1 février 2023

M. BACHE, Proviseur de la cité scolaire, d'établissement,

Madame, Monsieur,

Une section Sportive Aventure Montagne (SAM) a été créée au collège Armorin depuis la rentrée 2018.

Pour cette cinquième rentrée, 12 élèves vont être retenus pour intégrer ce dispositif. Une **journée de test** sera organisée le **mercredi 26 avril** de 9h à 14h au collège Armorin et s'adresse à tous les élèves de 6ème,5ème et 4 ème intéressés (issus du collège Armorin ou d'autres établissements).

Vous trouverez ci-dessous le dossier de candidature pour votre enfant ainsi que les informations relatives à l'organisation de cette classe.

Ce dossier de candidature est à retourner dûment complété **avant le 7 avril 2023** au secrétariat élèves (6 avenue Charles Armorin ou via mail « as.armorin@gmail.com »).Les objectifs de la section Aventure Montagne:

- *Développer les compétences des élèves dans les différentes APPN*
- *Sécurité et autonomie: "partir-revenir en sécurité"*
- *Esprit de groupe et responsabilité*
- *Réussite scolaire et estime de soi*
- *Sensibiliser à la préservation d'un espace naturel proche*
- *Tremplin vers la section « sport nature » du lycée de Die*

Les activités supports de cette section :

Il s'agit d'approfondir les compétences dans les APPN abordées en EPS obligatoire avec 3h

hebdomadaires de pratique supplémentaires (séances de 1h à 5h en fonction de l'activité support et stages intensifs :

- **L'escalade**
- **Le VTT**
- **La C.O. /TRAIL**
- **Les activités de neige***.(skating)*
- **Kayak**

Un partenariat privilégié et essentiel avec le Club Alpin Français : complémentarité et approfondissement avec le groupe « génération 2024 »

Au sein du CAF de Crest existe une "école d'aventure" dont les objectifs sont en grande cohérence avec ceux évoqués plus haut. Le développement d'un pratiquant autonome, responsable et soucieux de l'environnement constitue un axe central de leur structure. Le groupe « génération 2024 » composé des élèves de la SAM, suit les mêmes finalités.
Ce partenariat se traduit par 5 à 6 sorties pendant l'année avec le CAF les samedis ou dimanches

Recrutement et engagement dans le cadre de la section :

LA SAM débute en 5ème.

Recrutement au niveau 6ème (12 places), 5ème, 4 ème (nombre de places variable mais toujours faible 2 ou 3) et donne lieu à une journée de « tests » . Une commission présidée par le proviseur de la cité scolaire Armorin se tiendra a l'issue de cette journée et les résultats seront communiqués par voie postale.

Le recrutement est ouvert à tous les élèves (issus d'Armorin et d'autres établissements)

ATTENTION, une demande de dérogation est nécessaire pour les postulants scolarisés dans un autre établissement.

Engagement pour 3 ans dans la section (5ème, 4ème et 3ème)

L'inscription à l'AS du collège (UNSS du mercredi après midi) est nécessaire car certaines compétitions et certaines séances sont obligatoires pour les élèves de la SAM. La présence des élèves de la SAM n'est cependant pas obligatoire TOUS les mercredis.

Critères de sélection non exhaustifs :

Principaux :
- Engagement et participation dans les cours d'EPS
- Capacités à s'intégrer à un groupe.
- Capacités à suivre de front études et pratiques sportives
- Implication et sérieux dans le cursus scolaire
- Capacités d'endurance physique et mentale.
- Intérêt pour les APPN

Dossier de candidature

Fiche de candidature **Classe Sportive Aventure Montagne 2023-2024**

A REMPLIR ET A FAIRE SUIVRE RAPIDEMENT AU PROF PRINCIPAL QUI LE FERA SUIVRE AUX PROFS D'EPS

Nom ..... Prénom ..... Né(e) le .....

Adresse : .....

Code postal ..... Ville .....

Téléphone fixe ..... Téléphone Portable .....

Courriel parents .....

Courriel élève .....

Etablissement fréquenté en 2022-2023 .....

Classe .....

PRATIQUE D'ACTIVITES PHYSIQUES DE PLEINE NATURE :

□ En club (activité et nom du club, quel niveau) : .....

□ Autre (activité, niveau et fréquence, en famille, entre copains…) : .....

AUTRE PRATIQUES D'ACTIVITES PHYSIQUES :

.....

En quelques mots, explique-nous pourquoi tu souhaiterais intégrer la SAM :

.....

.....

.....

.....

.....

Je sollicite l'admission de mon enfant .....dans la classe sportive Aventure montagne du collège FJ ARMORIN de CREST.
J'ai bien pris connaissance des conditions de recrutement de la classe.

Signature du responsable légal

Cité scolaire FJ ARMORIN, 6 avenue Charles Armorin, 26400 CREST
Tel : 04.75.25.10.89
Information : as.armorin@gmail.com 07.71.03.27.51

Partie réservée à l'établissement :

<u>Avis du Professeur Principal</u> :

□ **Capacités de l'élève et résultats scolaires/organisation dans le travail personnel:**

□ **Capacités à mener de front études et pratiques sportives :**

□ **Votre avis sur l'intégration de cet élève dans ce dispositif**

Capacité à concilier suivi scolaire et SAM /5pts		Rayonnement positif dans la classe /3pts	
Concentration en cours /3pts		Implication dans son travail /3 pts	
Ecoute/compréhension des consignes /3pts		Sait aider des camarades /3	
Capacité à travailler en groupe / 3pts		TOTAL/23 pts	

<u>Avis du professeur d'EPS</u> :

Capacités physiques /5 pts		Quel engagement dans les activités en EPS /5pts	
Ecoute et respect des consignes /5 pts		Quel rapport à l'effort / 5 pts	
Implication /rayonnement positif dans le groupe /5 pts		TOTAL /25 pts	